

Mercedes-Benz Tyre Warranty

Garantie Pneus – Déclaration de dommages

A envoyer à :

Real Garant Versicherung AG
Manta 12
B-9250 Waasmunster
Belgium

Tél : +32 (0)52 89 51 10
E-mail : info@realgarant.be

Information générale

Nom

Prénom

Rue

Code postal

Ville

E-mail

Numéro de téléphone

Numéro de châssis

N°IBAN Client

Numéro de compte bancaire pour le
remboursement dans le cadre de la
Tyre Warranty

Information générale concernant les dommages

Date du
sinistre

 / /

Cause des
dommages*

- Eclatement
 Déchirure
 Pneu crevé
(par ex. clou, vis, etc.)

Nombre de
pneus
endommagés

- GAv
Profil: mm
- DAv
Profil: mm
- GArr
Profil: mm
- DArr
Profil: mm

*Des actes délibérés ou des
manipulations malveillantes
ne sont pas couverts.

Veillez envoyer les documents suivants par e-mail ou par fax afin de garantir un traitement rapide de votre dossier.

- Déclaration dûment remplie et signée
- Copie facture du (des) pneu(s) endommagé(s)
- Copie facture du (des) pneu(s) remplacé(s)

En signant ci-dessous, je confirme explicitement l'exactitude et l'exhaustivité de ma déclaration.

Lieu/Date

Signature du client / Warranty bénéficiaire

Instructions d'établissement d'une Déclaration Garantie Pneus Mercedes-Benz Tyre Warranty

Pour un traitement rapide et efficace de votre dossier de garantie sur pneus, nous avons besoin des documents suivants :

- Une déclaration de dommages complète et signée
- Une copie de la facture d'achat du(des) pneu(s) endommagé(s) (facture originale de votre Point de Service Agréé Mercedes-Benz)
- Une copie de la facture d'achat du(des) pneu(s) de remplacement (facture originale de votre Point de Service Agréé Mercedes-Benz)

Merci de fournir les documents mentionnés ci-dessus par poste, e-mail ou fax à :

Real Garant Versicherung AG
Manta 12
B-9250 Waasmunster
Belgium

Tél : +32 (0)52 89 51 10
E-mail : info@realgarant.be

- Le traitement de votre dossier dommages se fera selon les Termes et Conditions de la Mercedes-Benz Tyre Warranty.
- Le montant remboursé sera versé sur le compte bancaire renseigné dans la Déclaration de dommages.

Si vous avez d'autres questions vous pouvez envoyer un email à info@realgarant.be